

Description de l'action

La Ville de Lille connaît de grandes disparités socio-économiques. Les quartiers prioritaires, au regard des critères de la Politique de la Ville, concentrent les difficultés sociales, avec d'importantes répercussions en termes d'inégalités de santé. Si à l'échelle de la Ville de Lille, les indicateurs socio-économiques et sanitaires sont bien moins favorables que la moyenne nationale, l'écart est d'autant plus significatif dans ces quartiers. Différents diagnostics (Analyse des Besoins Sociaux, Diagnostic du Contrat de Ville, Données de l'Observatoire Régional de Santé) ont permis d'illustrer les problématiques de santé rencontrées par la population (alimentation, addictions, recours au dépistage des cancers, recours aux soins, santé mentale, vie affective et sexuelle...).

Pour organiser une réponse adaptée et dans la proximité, la Délégation Santé de la Ville de Lille a mis en place les Pôles Ressources Santé. L'objectif est d'améliorer la santé globale des habitants en fédérant les structures de prévention et d'accès aux soins dans une dynamique de réseau. La démarche associe 5 quartiers en 2014 : Faubourg de Béthune, Fives, Lille Sud, Moulins et Wazemmes. Pour chacun de ces quartiers, la majorité du territoire reste concernée par la géographie prioritaire du nouveau contrat de ville.

Si la volonté de travailler en réseau n'est pas une nouveauté en soi, la particularité du dispositif est de s'appuyer sur une association au sein de chacun de ces secteurs pour porter le projet. La structure identifiée, qui agit déjà sur des questions de santé, favorise le réseau et l'approche de santé communautaire. L'ensemble des associations mandatées par la Ville comme Pôles Ressources Santé répondent à un appel à projets annuel. Chacune met à disposition un référent santé, dont la mission est notamment de réunir toutes les 6 à 8 semaines :

- habitants, usagers, bénévoles
- professionnels de santé : libéraux, hospitaliers, centres de santé...
- professionnels de la prévention : associatifs, institutionnels...
- professionnels médico-sociaux, de la réduction des risques
- professionnels sociaux
- professionnels de l'éducation

Ces rencontres pluridisciplinaires et coopératives permettent de rendre compte des besoins des habitants, de mettre en place et communiquer sur des projets de prévention et de promotion de la santé. En effet, l'analyse partagée des acteurs de terrain (étude menée par le Reals) a mis en évidence le besoin d'une meilleure connaissance pour les divers acteurs du potentiel de leurs quartiers respectifs : structures, activités, actions menées, partenariats existants...

Le diagnostic partagé a également permis à chaque Pôle Ressources Santé de définir ses thématiques d'action prioritaires : accès et recours aux soins, alimentation, addictions, dépistage des cancers, vie affective et sexuelle.

Plus-value du Pôle Ressource Santé pour les professionnels du quartier

- être informés des projets en cours, des campagnes de prévention, des dispositifs locaux et des dispositifs de droit commun
- pouvoir orienter les usagers selon leurs besoins
- bénéficier d'un accompagnement dans leurs projets de promotion de la santé
- mieux connaître les enjeux de santé du quartier
- enrichir les projets de promotion de la santé des habitants
- participer aux rencontres du réseau des acteurs de santé du quartier

Plus-value du Pôle Ressources Santé pour les habitants du quartier:

- être informés et orientés dans leurs démarches d'accès aux droits (CMU, ACS, AME...)
- être accompagnés dans leurs démarches d'accès à la prévention, aux soins (dépistages, bilan de santé)
- obtenir des informations en prévention santé : alimentation, alcool, tabac, contraception, dépistages (cancers, VIH,...)
- faire part de leurs besoins et de leurs attentes en santé
- participer aux actions et à l'élaboration de projets de promotion de la santé

■ Période

Depuis 2011

■ Echelle de territoire concernée

Un ou plusieurs quartiers

■ Porteur/pilote principal

Ville de Lille, délégation santé

■ Rôle de la collectivité

Coordination du projet :

- coordonner les missions des référents de l'ensemble des pôles ressources santé
- apporter un appui technique et méthodologique aux référents des pôles ressources santé
- veiller à la mise à jour régulière du diagnostic santé de secteur en lien avec les référents pôles ressources
- communiquer et valoriser les projets de santé existants et /ou campagnes d'information auprès de la population dans une démarche participative
- permettre le développement de projets visant l'amélioration de l'accès à la prévention et aux soins
- permettre le développement du partenariat intra et inter quartier

■ Budget

Budget de fonctionnement annuel (estimé ou réel) : 80 000€

Contribution de votre collectivité : 40 000€ (8 000€ par PRS)

Principaux partenaires financiers : Etat (Dispositif Atelier Santé Ville)

Contribution de l'action à la réduction des inégalités de santé

Les Pôles Ressources Santé : une valeur ajoutée pour les habitants

1. une plus grande fluidité dans leur parcours de santé : les rencontres « Pôles Ressources Santé » favorisent une meilleure connaissance du réseau pour les professionnels : orientations, partenariats...
2. l'émergence de projets qui correspondent à leur attentes : les rencontres « Pôles Ressources Santé » permettent de partager un diagnostic des besoins et une synergie autour de projets pour y répondre : groupes de travail, réponses à divers appels à projets (dont Politique de la Ville)
3. des dispositifs/actions pour l'accès aux soins proposés dans la proximité : l'identification des « Pôles Ressources Santé » comme têtes de réseau facilite la mise en œuvre de dispositifs/actions pour l'accès aux soins dans les quartiers.
Exemple : les dépistages optiques et dentaires de la Mutualité Française NPDC (cf. fiche action spécifique)
4. une porte d'entrée dans leurs démarches santé : les Pôles Ressources Santé sont portés par des structures de proximité dans l'objectif de rendre effectif l'accès aux services publics sanitaires et sociaux de droit commun : orienter pour l'accès aux droits, accompagner au bilan de santé, encourager le recours aux soins...

■ Pour plus d'informations

Clément Bailleul, Coordonnateur des Pôles Ressources Santé, cbailleul@mairie-lille.fr